



Adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif est un mot qui sert à apporter des précisions sur un nom, ou un sujet. Ce peut être une taille (minuscule, petit, gigantesque,...) ; une forme (ronde, rectangulaire,...) ; une couleur (bleu, vert, indigo,...) ; un caractère, un attribut ou un état (effrayé, amoureux, gentil, agréable, poilu, sérieux,...)

Quand il précise le nom, il est placé avant ou après un nom.

Quand il précise un sujet, il est placé après le verbe.

Le nom s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

Souvent, il suffit de supprimer le « e » du féminin pour obtenir l'adjectif au masculin (effrayée → effrayé ; bleue → bleu,...).

Au pluriel, il faut généralement ajouter un « s », parfois un « x ».

Lorsque l'adjectif précise le nom, il peut être supprimé et la phrase est toujours correcte. Lorsqu'il précise un sujet, la phrase n'a plus de sens si on le supprime.